

REPUBLIQUE FRANÇAISE



Département du Gard

Extrait du registre des délibérations

du conseil municipal

N°2026_CM_007

Commune de Saint-Gervasy

L'an **deux mille vingt-six, le 16 avril, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-GERVASY, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr François PLAZAS, Maire

Date de la convocation : 3 avril 2026

Etaient présents : François PLAZAS, Bernadette FERCAK, Serge PAREDES, Marie MARTINEZ, Bertrand CASTANER, Denise CLARION, Sébastien GIORDANO, Marie-Françoise MARTINEZ, Philippe SOMMER, Virginie GRIOTTO, Félix FENELON, Marie-Louise PEREZ, Nicolas HERNANDEZ, Aurore ZACCAGNINI, Gabriel CHAMPION, Jacqueline ANDREO, Patrice LAPARLIERE, Martine BASTIDE, Laurent MADREPERLA.

Etaient absents excusés :

Etaient absents non excusés :

Procuration :

Secrétaire : Aurore ZACCAGNINI

Délibération N°2026_CM_007 – Constitution de la commission d'Appel d'Offres

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce, pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

En conformité avec l'article L.2121-21 du code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de ne pas procéder au scrutin secret mais à main levée.

Adopté à l'unanimité

Sont candidats au poste de titulaire :

- Monsieur Serge PAREDES
- Monsieur Bertrand CASTANER
- Monsieur Patrice LAPARLIERE

Sont candidats au poste de suppléant :

- Monsieur Sébastien GIORDANO
- Monsieur Félix FENELON
- Madame Bernadette FERCAK

Le conseil municipal décide :

- D'adopter la création de la commission d'appel d'offre et la désignation de leurs membres telles que détaillées ci-dessus

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Ainsi fait et délibéré à Saint-Gervasy, le 16 avril 2026

La Secrétaire de séance

Aurore ZACCAGNINI



Le Maire



François PLAZAS

